



Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives
SAISON 2019/2020

PROCES-VERBAL N° 35

Réunion restreinte du mardi 07 avril 2020.

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

- 1.1. Classements initiaux
- 1.2. Confirmations de niveau de classement
- 1.3. Changements de niveau de classement

2. CLASSEMENTS DES ECLAIRAGES

- 2.1 – Eclairage régional (EFOOT A11 et E5)
- 2.2 – Eclairages fédéraux (E4 – E3 – E2 –E1)

3. AVIS PREALABLES TERRAIN ET ECLAIRAGE

MOISSY-CRAMAYEL – STADE PAUL RABAN – NNI 77 296 01 01

Après étude de la demande d'avis préalable de la ville de MOISSY CRAMAYEL pour la réalisation d'un terrain synthétique, la C.R.T.I.S. émet un avis préalable favorable pour un niveau 3SYE.

S'agissant d'un classement de niveau fédéral, le dossier est transmis à la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives pour avis définitif.

4. RENDEZ-VOUS VISITES TERRAINS ET CONTROLES ECLAIRAGE

5. DOCUMENTS A TRANSMETTRE A LA C.F.T.I.S.

6. PROCES-VERBAUX C.D.T.I.S.